# SYNOFF OCTOBRE 2025



LA LETTRE D'ACTUALITÉ DU SYNDICAT SYNERGIE-OFFICIERS

## UNIFORCES: UN VÉRTABLE FIASCO

epuis le 16 septembre 2024, le portail Uniforces a été activé de manière progressive. A l'époque, le nouveau titulaire du marché ne disposait pas encore de l'intégralité des effets des catalogues, et n'étaient accessibles, à titre transitoire, que les seuls effets disponibles en stock.

Plus d'un an après, notre organisation syndicale ne peut que déplorer l'absence d'évolution de la situation initiale : pas de stocks, retards phénoménaux dans les commandes, voire même, unilatéralement bloquées ou annulées...

Conséquence : des policiers sans tenues de travail complètes contraints à « troquer » avec leurs collègues pour garantir une image exemplaire en tant que représentant de l'État !

Mécontent de cette situation ubuesque et scandaleuse, SYNERGIE-OFFICIERS a saisi la DGPN pour qu'une solution soit trouvée rapidement.

Nous communiquerons régulièrement pour vous tenir informés sur ce point d'attente.

#### PROTECTION DES VICTIMES:

### LA DGPN EXIGE UN MEILLEUR SUIVI

LE SUIVI
DES PROCÉDURES
JUDICIAIRES
DE CES AGENTS N'EST
TOUJOURS
PAS À LA HAUTEUR
DES ENJEUX
ET CETTE CARENCE
PEUT
DIRECTEMENT
IMPACTER LE NIVEAU
DE LA RÉPONSE
PÉNALE

i la prise en compte des policiers victimes à raison de leur qualité s'est grandement améliorée ces dernières années, le suivi des procédures judiciaires de ces agents n'est toujours pas à la hauteur des enjeux et cette carence peut directement impacter le niveau de la réponse pénale.

C'est pourquoi, Monsieur Louis LAUGIER, Directeur Général de la Police Nationale, a rappelé à l'ensemble des directeurs l'importance d'assurer un suivi attentif à toutes les affaires impliquant des policiers victimes tant à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions qu'à l'occasion d'actes commis dans leur vie privée à raison de leur qualité (policiers et leurs proches, véhicules et domiciles).

#### Deux axes de travail ont été mis en avant :

- Le suivi de procédure : Les chefs de service devront désormais veiller dès l'ouverture des investigations à la désignation d'un directeur d'enquête expérimenté, nécessairement officier de police judiciaire.
- Le lien avec le parquet : il s'agit ici de vieller à la qualité de la procédure afin d'anticiper une éventuelle intervention du chef de service auprès du procureur.

SYNERGIE-OFFICIERS salue cette belle initiative et veillera à ce que les consignes de la DGPN soient déclinées au niveau local pour un réel suivi de nos collègues victimes.

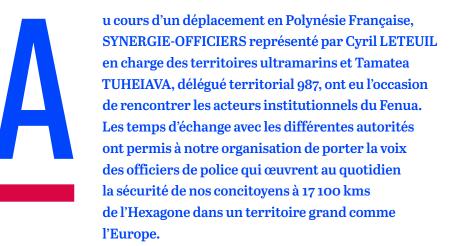




### SYNERGIE-OFFICIERS PRÉSENT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Nos collègues restent fortement impliqués dans la lutte contre la délinquance du quotidien, les trafics de stupéfiants avec l'ICE qui fait des ravages à Papeete ou l'organisation des voyages officiels qui se succèdent.



A Papeete, la délégation SYNERGIE-OFFICIERS s'est entretenue avec Emmanuel MERICAM, DTPN 987, et Emila HAVEZ, directrice de cabinet du haut-commissaire, pour évoquer notamment des sujets relatifs aux perspectives des cadres supérieurs du CC qui dirigent l'ensemble des filières métiers, et de souligner que pour autant,

ces derniers ne bénéficient toujours pas du régime indemnitaire de chef de service (STSP, STPJ et STRF). Malgré cela, qu'ils soient issus du recrutement PN ou CEAPF (corps d'État pour l'administration de la Polynésie française), nos collègues restent fortement impliqués dans la lutte contre la délinquance du quotidien, les trafics de stupéfiants avec l'ICE qui fait des ravages à Papeete ou l'organisation des voyages officiels qui se succèdent.

SYNERGIE-OFFICIERS a rappelé la logique d'une « solidarité régionale du Pacifique » à la suite des émeutes de mai 2024 en Nouvelle-Calédonie et notre organisation de plaider pour un renforcement de la coopération policière entre les deux territoires d'Outre-mer avec la création d'une compagnie régionale d'ordre public commune à la Polynésie





et à la Nouvelle-Calédonie. Celle-ci aurait des effectifs répartis entre Papeete (1/3) et Nouméa (2/3), permettant des interventions coordonnées en cas de crise. L'objectif est de préparer et d'entraîner les forces avant qu'une situation grave ne survienne.

Parmi les priorités évoquées, outre la lutte contre le narcotrafic avec un réarmement des moyens humains avant tout, sur le volet renseignement la délégation demande une augmentation des moyens techniques pour le renseignement criminel, la lutte contre l'ingérence et les infractions économiques et financières relevant une hausse de 40 % de ces dernières.

Notre organisation a par ailleurs dénoncé l'absence de représentation police nationale à l'antenne OFAST 987, crée en 2021 et théoriquement

lancée pour faire travailler ensemble des personnels de la gendarmerie, de la police, des douanes ou de la justice.
« C'est étonnant que la police ne soit pas représentée ici, alors que la lutte contre le narcotrafic est une priorité du ministre de l'Intérieur et que le développement du trafic d'ICE ainsi que les nouvelles routes de stupéfiants font de la Polynésie un territoire à enjeux » a notamment précisé Cyril Leteuil sur RADIO 1.

L'actualité nous donnait raison car en juillet 2025 lors de notre déplacement, les douanes et les FSI saisissaient à bord d'un voilier au mouillage à Nuku Hiva aux Marquises 1,6 tonne de cocaïne, 232 kilos de métamphétamine ainsi que 11 Glock avec 24 chargeurs, une saisie historique en Polynésie Française. C'est dans ce contexte que SYNERGIE-OFFICIERS a défendu la création d'un poste d'adjoint au chef de l'OFAST afin que les officiers de police puissent pleinement contribuer à cette cause nationale en matière de sécurité intérieure. Sensible à notre argumentation, ce projet qui a également retenu l'attention de la DGCOM est en cours d'affinement dans le cadre du dialogue social avec les autorités locales et parisiennes.

« La police nationale apporte son savoir-faire, ses compétences techniques, son réseau et une complémentarité. » a précisé Cyril LETEUIL à TNTV « avec une présence qui permettrait aussi de renforcer la coopération internationale, via les attachés de sécurité intérieure et les officiers de liaison ». En haute-mer comme dans les eaux territoriales, il s'agit bien de développer un réseau de coopération entre les différents pays de la zone pacifique en intensifiant les échanges opérationnels en matière de lutte contre les stupéfiants qu'ils soient à destination de Papeete ou de l'Australie

«C'est étonnant que la police ne soit pas représentée ici, alors que la lutte contre le narcotrafic est une priorité du ministre de l'Intérieur et que le développement du trafic d'ICE ainsi que les nouvelles routes de stupéfiants font de la Polynésie un territoire à enjeux. »









(SSI Canberra). L'évolution du réseau dans la zone indopacifique fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière avec le projet porté par le ministère des Affaires étrangères de créer un poste d'expert technique international basé à Canberra, en Australie, pour « développer une coopération technique, des échanges sur la police scientifique, le renseignement ou la lutte antiterroriste ».

Le bureau national de SYNERGIE-OFFICIERS remercie l'ensemble des autorités, des collègues et notre délégué qui travaillent sans relâche pour la sécurité dans nos concitoyens dans un territoire ultra marin isolé. Malgré des résultats remarquables résultant de l'implication de tous, les moyens humains et matériels restent une priorité afin que les officiers de police puissent exercer dans de bonnes conditions.

**En juillet 2025 lors** de notre déplacement, les douanes et les FSI saisissaient à bord d'un voilier au mouillage à Nuku Hiva aux Marquises 1,6 tonne de cocaïne, 232 kilos de métamphétamine ainsi que 11 Glock avec 24 chargeurs, une saisie historique en Polynésie Française. C'est dans ce contexte que SYNERGIE-OFFICIERS a défendu la création d'un poste d'adjoint au chef de l'OFAST afin que les officiers de police puissent pleinement contribuer à cette cause nationale en matière de sécurité intérieure.

Nous resterons attentifs à ce que les promesses de l'Administration se traduisent en actes et que nos propositions visant à réaffirmer le positionnement des officiers à la DTPN de Papeete soient suivies d'effet.







#### DES NOUVELLES DE L'**ENSP**







Des nouvelles des 438 officiers stagiaires de la 30° promotion Les officiers de la 30° promotion poursuivent la phase de perfectionnement au métier d'officier de police afin de développer et mettre en application les compétences professionnelles acquises dans les différentes directions et commissariats de métropole et d'outre -mer. Ils seront de retour à l'ENSP Cannes-Écluse le lundi 24 novembre 2025.

Des nouvelles des 449 élèves officiers de la 31° promotion

Après 4 semaines d'incorporation, les élèves officiers de la 31°
promotion issus du recrutement du premier et second concours
interne vont rejoindre les commissariats de métropole ou d'outremer afin d'effectuer leur formation en distanciel d'approfondissements techniques du métier d'officier de police qui débutera
sur site le 6 octobre 2025 et se terminera le 13 mars 2025.

Les élèves officiers de la 31° promotion, issus du recrutement
externe, les détachés, les internes ayant souhaité effectuer leur
formation en présentiel poursuivent la formation sur les approfondissements techniques du métier d'officier de police à l'ENSP
Cannes-écluse. A compter du 24 novembre et jusqu'au 19 décembre
2025, ils effectueront leur stage d'approfondissements techniques
du métier d'officier de police dans les commissariats de métropole
et d'outre-mer.

Durant cette incorporation a eu lieu la remise des alphas en présence de Monsieur le DGPN. Ce moment particulièrement symbolique marquait le début d'une carrière d'officiers qui s'annonce riche, diversifiée et exigeante.

Nous leur souhaitons à tous de s'enrichir professionnellement dans la poursuite de cette formation.

Le dialogue social relatif au MG2 et au dernier TG des emplois fonctionnels est en cours. Les délégués SYNERGIE-OFFICIERS demeurent mobilisés pour répondre à vos questions et vous renseigner quant aux suites données à vos candidatures.

Les TG d'avancements au grade de commandant divisionnaire et à son échelon spécial au titre de 2025 restent désespérément en attente de publication, alors que le dossier est finalisé, toujours bloqué. Nous restons mobilisés et ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite.



